

Annexe 1

Extraits du cas de M. A

Actuellement, en juillet 2007

Le maire de Montalba le Château :

- 1) A exclu M. A de la commune, et prétend qu'il n'habite pas chez lui ;
- 2) S'oppose à la distribution de son courrier ;
- 3) Interdit l'installation de sa ligne téléphonique.

1)
M. A habite dans une maisonnette qui était à l'origine bâtiment agricole (construit avec autorisation). Elle est soumise à la Taxe d'habitation. Le maire de Montalba prétend qu'il n'a pas le droit d'y habiter et le considère sans domicile. Malgré les nombreuses demandes de M.A, le maire ne lui a jamais montré en vertu de quelle loi ou règlement il ne pourrait pas habiter dans un bâtiment agricole. A l'automne 2006, suite du harcèlement, les gendarmes ont demandé à M. A de détruire tout ce qui est sur son terrain : son habitation, une cave en chantier (avec permis), une ancienne borie, une cabane à outils qui a 12 ans, etc.

2)
Actuellement, La Poste n'apporte pas le courrier. Le chef du centre de distribution de La Poste de Millas avait donné son accord pour la distribution du courrier dans la BâL, (qui a été installée selon les indications du précédent Receveur d'Ille/Têt), seulement, le lendemain, il a changé d'avis. Il prétend alors que la mairie de Montalba l'a saisi pour interdire cette distribution. Malgré l'avis du Médiateur, La Poste refuse encore de distribuer le courrier. M. A doit faire 34 Km. (aller-retour) pour accéder à son courrier.

3)
Le raccordement au réseau téléphonique a été demandé à plusieurs reprises à France Télécom. Or le maire refuse toujours l'installation d'une ligne.
En 2007 Nouvelle opposition du maire sous prétexte "squatteur en procès". Bien sûr, M. A est propriétaire de son habitation et n'a pas de convocation au Tribunal.

Quand même M. A aurait eu un procès en cours ou avait son domicile ailleurs, le maire n'a pas le droit de s'opposer au raccordement téléphonique ou postal.

M. A a essayé maintes fois de parler avec le maire pour débloquer la situation, mais sans succès. Il ne répond pas, même en recommandé. Une seule lettre en 2006 altère les faits, esquivé et ne répond pas aux questions.

Depuis l'automne 2006, la BâL a été abîmée à 3 reprises; le panneau à l'entrée a été arraché 2 fois. La voiture d'un ami en visite a eu 3 pneus crevés et a souffert des dégâts. Il y a eu d'autres dégâts et quelques petits vols sur la propriété.

Nationalité	Espagnole
Statut	Propriétaire Création d'entreprise en cours
Terrain	13.000 m2
Domicile depuis	2000
Permis de construire	oui
Habitat	Bioclimatique Pierre Bois Tuiles
Taxes	Habitation, Foncière,
Courrier	non
Tél	non
EDF	non
Menaces du maire	de mise en fourrière de sa caravane, d'expulsion du territoire, de suppression des allocations, d'internement psychiatrique...

Bien sûr, ces abus ont des conséquences sur la santé, les finances et tous les aspects de la vie en société. Les préjudices subis sont, évidemment, très vastes.

Nous avons à votre disposition des textes plus précis et complets

Également, nous avons à votre disposition des pièces comme :

- Taxes d'habitation
- Permis de construire
- Taxe Foncière
- Titres de propriété

.../... Tournez, SVP